

Profil de pays établi pour le  
*Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2007*  
*Un bon départ : protection et éducation de la petite enfance*

## **Maroc**

### **Programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE)**

**Compilés par le**  
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)  
Genève (Suisse)

2006

*Le présent profil a été établi à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous comme document d'information pour l'aider à établir l'édition 2007 du Rapport. L'équipe n'a pas retravaillé le manuscrit. Les informations que l'on trouvera dans la série des profils ont été compilées par le BIE. Il est arrivé que ces données soient révisées et/ou complétées grâce à l'aimable soutien de ministères de l'éducation et de bureaux de l'UNICEF dans le monde. Les points de vue et opinions exprimés dans le présent document ne sont pas nécessairement ceux des responsables du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous ou de l'UNESCO. Le présent profil peut être cité accompagné de la mention suivante : « Profil de pays établi à la demande de l'équipe responsable du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous - Un bon départ : protection et éducation de la petite enfance ». Pour plus d'informations, s'adresser à : [efareport@unesco.org](mailto:efareport@unesco.org)*

## MAROC

### Programmes de protection et éducation de la petite enfance (PEPE)

#### **A. INFORMATIONS GENERALES, STATISTIQUES ET INDICATEURS**

##### **Age d'entrée dans l'enseignement obligatoire (si applicable) :**

Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), l'enseignement obligatoire concerne le groupe d'âge de 6 à 14 ans.

#### **1. PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PREPRIMAIRE (CITE 0)**

(CITE = Classification internationale type de l'éducation)

##### **1.1. Définition officielle des programmes CITE 0 (préprimaire) :**

Enseignement préscolaire

##### **1.2. Groupe d'âge concerné par les programmes CITE 0 :**

4-5 ans

##### **1.3. Programmes CITE 0: statistiques et indicateurs (source : ISU)**

###### *1.3.1. Scolarisation :*

	<b>Pourcentage</b>	<b>Année</b>
Taux brut de scolarisation	53,4	2003-04
Taux net de scolarisation	46,4	2003-04
Pourcentage d'enfants entrant dans le primaire ayant une expérience du préprimaire	<i><u>Non disponible</u></i>	

1.3.2. Taux de scolarisation par groupe d'âge, 2002-03 (pourcentage, y compris les premières années d'éducation primaire si pertinent) :

Moins de 3 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans
0,0	7,8	48,4	50,1	5,8	0,0
			1,7(*)	86,6(**)	91,8(**)

Estimation ISU. (\*) Inscrits en primaire. (\*\*) Taux de scolarisation en primaire.

1.3.3. Enseignants, 2003-04 :

Personnel enseignant (total)	Dont femmes (%)	Pourcentage d'enseignants formés (tous)	Pourcentage d'enseignants formés (hommes)	Pourcentage d'enseignants formés (femmes)
39.443	52,3	...	...	...

(...) Non disponible.

1.3.4. Financement : Non disponible

	Pourcentage
Dépenses publiques ordinaires par enfant en pourcentage du Produit National Brut par habitant	...

1.3.5. Principales sources de financement : Non disponible

## 2. AUTRES PROGRAMMES PEPE

(Généralement, les programmes qui précèdent l'enseignement préprimaire)

**2.1. Définition officielle des autres programmes PEPE :**

Non disponible

**2.2. Groupe d'âge concerné par les autres programmes PEPE :**

Non disponible

**2.3. Nombre estimé d'enfants bénéficiaires des autres programmes PEPE :**

*Non disponible*

## **B. INFORMATION DE BASE SUR LES PROGRAMMES PEPE (Y COMPRIS L'ENSEIGNEMENT PREPRIMAIRE, CITE 0)**

### **3.1. Cadre légal de référence pour les programmes PEPE :**

Conformément la loi n° 05-00 publiée le 25 mai 2000, l'enseignement préscolaire est l'étape éducative dispensée par les établissements ouverts aux enfants âgés de 4 ans révolus à 5 ans.

### **3.2. Entité(s) officielle(s) chargée(s) de la supervision ou de la coordination :**

Les établissements d'enseignement préscolaire sont soumis à un contrôle pédagogique et un contrôle administratif exercés par l'Académie régionale concernée.

### **3.3. Autres entités participant à l'offre de programmes PEPE (par exemple, municipalités, gouvernements locaux, etc.) et principaux types d'offre (par exemple, services publics, privés, mixtes, communautaires, etc.) :**

L'enseignement préscolaire dont le développement dépend largement de l'initiative privée, est dispensé par une multitude d'établissements et d'acteurs. Il comprend, outre les établissements modernes autorisés, le MSID, le Koutab et d'autres institutions.

### **3.4. Type de personnel en charge des programmes PEPE (enseignants, assistants, autre type de personnel) :**

*Non disponible*

### **3.5. Type de formation que reçoit le personnel :**

Dans chaque province, un centre de ressources préscolaire a été mis sur pied par le Ministère de l'éducation nationale (MEN) avec l'appui de diverses coopérations. Une équipe pédagogique provinciale y soutient une formation continue pour les 40 000 éducateurs qui assurent l'encadrement des structures préscolaires. Le niveau et l'activité de ces centres sont très différents d'une province à l'autre. Le MEN s'apprête à fournir à ces centres pour servir de base à cette formation un kit de 28 éléments créé par l'équipe spécialisée ATFALE, actuellement en cours de publication. L'UNICEF, l'Agence de développement social et la Coopération française sont associés à cette production.

### **3.6. Politiques nationales et réformes récentes :**

[*Disponible uniquement en anglais:*] “In 2000, Morocco passed a new law called The Basic Status of Pre-School Education, and detached pre-school education for 4 and 5 years olds from the General Private Education Law. One of the highlights of the new law is that the government will leave the provision of pre-school education in the hands of private sector, and it will focus its attention on regulations, training and pedagogical innovations.” (*UNESCO Policy Briefs on Early Childhood*, No. 20, February 2004)

### **3.7. Initiatives visant les enfants les plus vulnérables et défavorisés :**

Non disponible

### **3.8. Programmes/projets spéciaux visant l'amélioration ou l'expansion de la PEPE :**

Non disponible

### **3.9. Information sur le curriculum (si applicable) et/ou les contenus des programmes PEPE :**

#### *3.9.1. Objectifs et finalités :*

Selon la *Charte nationale d'éducation et formation* (octobre 1999) l'enseignement préscolaire est ouvert aux enfants âgés de quatre ans révolus. Il a pour objectif général, durant deux années, de faciliter l'épanouissement physique, cognitif et attentif de l'enfant, le développement de son autonomie et sa socialisation, notamment à travers :

- le développement des habiletés sensori-motrices, spatio-temporelles, sémiologiques, imaginatives et expressives ;
- l'initiation aux valeurs religieuses, éthiques et civiques de base ;
- l'exercice aux activités pratiques et artistiques élémentaires (dessin, modelage, peinture, jeux de rôles, chants et musique...) ;
- des activités de préparation à l'apprentissage de la lecture et l'écriture en langue arabe, notamment à travers la maîtrise de l'arabe oral, et en s'appuyant sur les langues maternelles.

L'enseignement préscolaire a aussi pour objectif de garantir à tous les enfants marocains le maximum d'égalité de chances pour accéder à l'enseignement scolaire.

#### *3.9.2. Domaines d'apprentissage et méthodes d'enseignement/apprentissage :*

Les principales activités ou domaines d'apprentissage sont :

- l'enseignement de versets coraniques aux enfants marocains musulmans ;
- l'enseignement des principes et des valeurs morales de l'Islam ;
- l'enseignement des valeurs fondamentales, civiques et humaines ;
- le développement des capacités sensorielles, motrices, spatio-temporelles, sémiologiques, imaginatives et expressives ;
- l'exercice aux activités pratiques et artistiques ;
- la préparation à l'apprentissage de la lecture et l'écriture en langue arabe, notamment à travers la maîtrise de l'expression orale, en s'appuyant sur la langue *amazigh* ou tout autre dialecte local pour faciliter l'initiation à la lecture ou à l'écriture.

3.9.3. *Nombre moyen d'heures par semaine et de semaines par année :*

Six jours par semaine, 32 heures environ par semaine.

### **3.10. Autres informations pertinentes**

Les effectifs du préscolaire dans les établissements autorisés et recensés s'élèvent en 2003-2004 à 684.783 enfants. Le taux de préscolarisation global a atteint 50,1% contre 48,3% en 1998-1999 ; celui des filles est passé au cours de la même période de 34,4% à 39,5%. L'enseignement préscolaire moderne est concentré essentiellement dans les grandes agglomérations alors que l'enseignement préscolaire coranique est répandu dans l'ensemble du royaume et prédomine partout en accueillant près de 88,4% des effectifs globaux de l'enseignement préscolaire en 2003-2004, soit 605.031 enfants. (*Rapport national sur le développement de l'éducation, 2004.*)

**C. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT PEPE (SI POSSIBLE, A REUNIR EN COLLABORATION AVEC LES BUREAUX DE L'UNICEF)**

**4.1. Les programmes d'éducation parentale s'adressent généralement aux familles ayant des enfants âgés de moins de 6 ans. Merci d'inclure les informations relatives à tout programme d'éducation parentale dans votre pays selon le tableau ci-dessous :**

<b>Type de programme</b>	<b>Oui ou Non (noter pour chaque programme)</b>	<b>Nombre estimé de bénéficiaires (si possible)</b>
Education parentale offerte dans le cadre des centres d'assistance et d'éducation pour la petite enfance	<i>Under the Morocco-UNICEF programme, beginning of dissemination of 2 guides produced through the experimental process (see below under education prog.)</i>	<i>Approx. 250 preschool educators in 2005</i>
Comme composante des programmes de santé et nutrition, en incluant par exemple des informations sur le développement de l'enfant au cours de visites à domicile	<i>Under the Morocco-UNICEF programme, experimental project under education programme</i>	<i>Approx. 2,500 parents in 6 villages / 7,000 children aged 0 to 8</i>
Groupes de parents se réunissant pour discuter des aspects liés au développement, à la santé et à l'état nutritionnel de leurs jeunes enfants	<i>This is the way the above sessions are driven</i>	<i>See above</i>
Comme composante de programmes destinés aux adolescents, programmes de formation pour la vie ou d'alphabétisation		
Emission de mass media, telle que <i>La Rue Sésame</i> , avec des moyens de communication pour et avec les enfants		
Autres (spécifier)	<i>4 thematic interventions of education and health officer Mediterranean Radio (on-going)</i>	

**Certains de ces programmes sont-ils destinés spécifiquement aux personnes vulnérables, pauvres, défavorisées ou exclues ? Si oui, lesquels ? (Inclure/jointre toute information additionnelle pertinente, si disponible)**

*Yes, these activities take place in rural remote and very poor area and poor suburban zones.*

**4.2. Y a-t-il un système au niveau national pour le suivi du développement des enfants ou pour vérifier leur attitude à la scolarité avant leur entrée en primaire ?**

Non

**4.3. Y a-t-il une politique concernant la petite enfance (PEPE, etc.) approuvée ? Dans le cas négatif, y a-t-il une politique en cours d'élaboration ?**

Non, mais il y a une stratégie pour le développement de l'enseignement préscolaire (4 à 6 ans).

*[Informations révisées par UNICEF, décembre 2005.]*